

Permanence du commissaire enquêteur pour la modification n°1 du PLU

Du lundi 13 novembre 8h30 au vendredi 15 décembre 17h30, une enquête publique aura lieu sur la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Villeparisis.

Le Plan local d'urbanisme de votre ville établit son projet local d'urbanisme et d'aménagement pour les prochaines années. Après une annulation partielle du PLU en juin 2021, la Ville a entamé une procédure de modification, l'occasion pour Villeparisis de faire évoluer son PLU dans une volonté de préservation et de valorisation de l'environnement et du patrimoine bâti, et de meilleure gestion des autorisations d'urbanisme. L'enrichissement et la modification du Plan local d'urbanisme impliquent information et participation des habitants. L'enquête publique est en cours depuis le lundi 13 novembre et se clôture vendredi 15 décembre à 17 h 30.

Vous pouvez consulter le projet sur participation.villeparisis.fr, en format papier au guichet unique et également sur le poste informatique mis à disposition à cet effet au guichet unique, aux horaires d'ouverture de la mairie. Pour y apporter vos observations, vous pouvez remplir le registre papier disponible au guichet unique, écrire à l'adresse mail dédiée modification-plu-villeparisis@mail.registre-numerique.fr, remplir le registre dématérialisé sur www.registre-numerique.fr/modification-plu-villeparisis, auprès du Commissaire enquêteur en lui adressant un courrier à l'adresse de la mairie ou en vous présentant aux prochaines permanences, le samedi 9 décembre de 8 h 30 à 11 h 30 ou le vendredi 15 décembre de 14 h 30 à 17 h 30.

Le dossier d'enquête et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Villeparisis, pendant toute la durée de l'enquête, aux horaires habituels d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Ils seront également consultables au sein de l'article : [Enquête publique pour la modification n°1 du Plan local d'urbanisme](#)



Le commissaire enquêteur sera présent pour recevoir des observations lors des permanences :

- Lundi 20 novembre de 14h30 à 17h30
- Mardi 28 novembre de 14h30 à 17h30
- Samedi 9 décembre de 8h30 à 11h30
- Vendredi 15 décembre de 14h30 à 17h30

Infos pratiques

Plus d'infos sur villeparisis.fr ou à l'adresse: urbanisme@mairie-villeparisis.fr

